Arrête n° ……………….

**PORTANT SANCTION D’EXCLUSION TEMPORAIRE DE 16 JOURS A 2 ANS (3ème GROUPE)**

M/Mme ……………………………………………….......

**Logo Collectivité**

**Comment compléter le projet d’arrêté :**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans l’arrêté que si la collectivité ou l’agent sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans l’arrêté final.

**Le Maire *(ou le Président)*** de **……………………………………………….,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 532-1, L. 532-2, L. 532-4, L. 532-5, L. 533-1 à L. 533-3 et L. 533-6,

Vu le décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu l’inscription de **M. / Mme** ……………………. au tableau d’avancement au grade de **(préciser)**……………………… en date du ***(date)***…………………………… , **(en cas de prononcé d'une sanction complémentaire de radiation du tableau d'avancement)**

Vu le courrier du (date)....... informant M. / Mme……......... de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui indiquant son droit à :

• la communication de son dossier individuel dans son intégralité ainsi que du rapport disciplinaire et des documents annexés à ce rapport,

• l’assistance d’un ou plusieurs conseils de votre choix,

• la présentation d’observations

• garder le silence durant toute la procédure disciplinaire

Vu l'avis du conseil de discipline en date du ***(date)***.................... et proposant ***(préciser le sens de l’avis)***......................................................,

Considérant les motifs de droit et de fait suivants **(motivation de la sanction : indiquer la nature, les circonstances ainsi que la date des faits reprochés et justifier leur caractère fautif)** : ...................................................................................................................................................................................................................... ;

que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques auxquelles sont soumis les agents publics, en particulier aux obligations suivantes : ***(préciser)***...........................................................................................................................................................................................................................

***(le cas échéant :)***Considérant qu'il a été décidé de ne pas suivre l'avis du conseil de discipline pour les motifs suivants :

............................................................................................................................................................................................................................

**\* \* \***

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Est infligée à **M. / Mme** ............ **(nom, prénom, grade)** la sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de ............. **(16 jours à 2 ans maximum)** à compter du ***(date, qui ne peut être rétroactive)*** ......................, assortie du sursis suivant **(le cas échéant)** : ..................... **(sursis partiel)**. Ce sursis ne peut avoir pour effet de ramener la durée de cette exclusion à moins d'un mois.

**Article 2** **:** Pendant cette durée, une retenue de 1/30ème par jour d’exclusion est opérée sur la rémunération de **M./Mme** ………………...…….

**Article 3**(***le cas échéant)*** : Est également infligée à M. / Mme ....................., à titre complémentaire, la sanction de radiation du tableau d'avancement au grade de ............. établi au titre de l'année ***(préciser)***....... .

**Article 3 (*ou 4 le cas échéant*) :**Cette durée n’est pas prise en compte dans le calcul de l’ancienneté pour l’avancement d’échelon et de grade, pour les congés annuels et les jours ARTT **(le cas échéant)** et pour la retraite.

**Article 4 (*ou 5 le cas échéant*) : M. / Mme** ………………………. pourra, après dix années de services effectifs à compter de la date de la présente sanction disciplinaire, introduire auprès de l'autorité investie du pouvoir disciplinaire dont il/elle relève une demande tendant à la suppression de toute mention de ladite sanction prononcée dans son dossier. Un refus pourra y être opposé si une autre sanction intervient durant cette période.

**Article 5 (*ou 6 le cas échéant*) :**Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et versé à son dossier ; ampliation en sera adressée :

- au président du centre de gestion,

- à l'agent comptable de la collectivité.

Fait à ……………………………. le ……………………….,

Le Maire *(le Président)*,

*(prénom, nom et signature)*

**ou**

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :